Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 11 octobre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation1 p. (363r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 11 octobre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49732

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction11 octobre 1878
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireSébline, Charles (1846-1917)
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin envoie au préfet le procès-verbal de la constitution définitive du bureau de la délégation cantonale et le tableau de répartition des communes entre les délégués.
Notes

- Destinataire : Charles Sébline est préfet de l'Aisne du 18 décembre 1877 au 8 octobre 1885.
- La délégation cantonale est un organe d'inspection de l'instruction primaire constitué par la loi du 15 mars 1850 sur l'instruction primaire et secondaire (titre III, chapitre IV) (voir en ligne : https://www.education.gouv.fr/loi-relative-l-enseignement-du-15-mars-1850-3800, consulté le 16 mai 2023).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

Éducation
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49732?context=pdf

396

Guise 11 8bre 78

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus le procès-verbal de la constitution définitive du bureau de la délégation cantonale et le tableau de la répartition des communes entre les délégués.

J'attendrai la notification de la décision à intervenir au sujet de cette répartition, pour convoquer de nouveau les délégués.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de toute ma considération

Lorin

Fichie